



Année 2026

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Veuillez cocher la case correspondant à votre situation :

- Première demande Renouvellement de demande

Nom de l'association :

Sigle :

Date de création :

N° récépissé préfecture :

N° SIRET/SIREN :

Affiliation Urssaf N° :

Affiliation à une fédération (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de signe, adresse) :

Code établissement Jeunesse et Sports et N° Agrément :

Objet officiel de votre association (texte du J.O.) :

Siège social :

BUREAU

Président

Nom :

Prénom :

Adresse :

Profession :

:

① :

@

Trésorier

Nom :

Prénom :

Adresse :

Profession :

:

① :

@

Secrétaire

Nom :

Prénom :

Adresse :

Profession :

:

① :

@

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,

(Nom, prénom) :

Représentant(e) légal(e) de l'association, en qualité de :

- déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et des paiements afférents,
- certifie exact l'ensemble des informations fournies et annexées dans le cadre du dossier de demande de subvention à la commune de Bouzigues,
- m'engage à fournir à la commune de Bouzigues tous les documents complémentaires qui lui paraîtront utiles,
- m'engage à fournir à la commune de Bouzigues tout changement de dirigeant, d'adresse du siège social.

Fait à Bouzigues, le

Signature :

Afin de faire valoir la conformité administrative auprès de la Commune de Bouzigues, l'association doit OBLIGATOIREMENT :

- Être une association dite « loi 1901 »
- Avoir déposée ses statuts en préfecture avec parution au Journal officiel,
- Fournir le récépissé de création et récépissé de toutes modifications apportées à ses statuts
- Déclarer régulièrement et à chaque changement, les membres du bureau et du conseil d'administration
- Détenir les assurances couvrant l'ensemble des risques auxquels l'association s'expose dans la pratique régulière de son objet statutaire ainsi que pour les actions spécifiques et évènementiels
- Être déclarée auprès des institutions et fédérations conformément au cadre légal ordonné par l'objet statutaire
- Détenir l'ensemble des agréments nécessaires à la pratique de l'activité
- Faire valoir les diplômes des encadrants conformément à la réglementation liée à l'activité associative
- Organiser des assemblées générales dans les conditions prévues aux statuts
- Avoir un numéro de SIREN pour les associations percevant des subventions financières
- Être à jour des déclarations URSSAF pour les associations employeur.

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- ♦ **Attestation d'assurance Responsabilité Civile** en cours de validité,
- ♦ **Attestation d'assurance « Biens Mobiliers »** lorsque vous êtes logés à titre permanent dans un local communal,
- ♦ **Procès-verbal de la dernière assemblée générale**, y compris l'approbation des comptes du dernier exercice, obligatoire,
- ♦ **Le bilan financier** de l'exercice précédent,
- ♦ **Copie des statuts**, si modification dans l'année écoulée,
- ♦ **Copie de la déclaration en préfecture**, si modification dans l'année écoulée,
- ♦ **Un RIB**, obligatoire.

Pour une première demande, pièces complémentaires à joindre :

- ♦ **Copie du récépissé de déclaration en préfecture**, ou de la parution au Journal officiel
- ♦ **Statuts de l'association** signés par le Président.

DOSSIER A RETOURNER

Au plus tard le 15/03/2026

A LA MAIRIE DE BOUZIGUES ou PAR MAIL

1, Rue du Port – 34140 BOUZIGUES

 : 04.67.78.30.12 -  : 04.67.78.32.10

Site internet : www.bouzigues.fr - courriel : accueil@bouzigues.fr

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION ET RESSOURCES

Nombre d'adhérents bouzigauds :

Nombre d'adhérents des autres communes :

Nombre d'adhérents total :

Subventions perçues par l'association :

REMUNERATION DES INTERVENANTS SOUS LA FORME DE :

HONORAIRES

SALAIRES

NOM PRENOM	STATUT (*)	Nombre d'heures	ADRESSE

(*) STATUT : salarié, bénévole, vacataire, profession libérale, chèque emploi associatif

MANIFESTATIONS REALISEES EN 2025

MANIFESTATIONS PRÉVUES EN 2026